



Subventions du MEOPAR pour les professeurs en début de carrière

Vue d'ensemble

Le MEOPAR prévoit la publication d'un appel de propositions pour les subventions destinées aux professeurs en début de carrière (PDC) à la fin juin. Les propositions devront parvenir au réseau avant la fin octobre. Les renseignements ci-dessous ont pour but d'accorder aux chercheurs intéressés un délai supplémentaire pour entamer la conception de leur projet et travailler sur leurs collaborations. Nous vous encourageons, dans l'optique de déterminer si votre idée de projet est compatible avec le cadre interdisciplinaire de recherche, de formation et de mobilisation des connaissances du MEOPAR, à examiner le plan stratégique du réseau, disponible à l'adresse suivante : <http://meopar.ca/about-meopar/strategic-plan/>

Cet appel de propositions pour les PDC cible spécifiquement les individus qui se situent au début de leur carrière dans l'enseignement et dans la recherche. Les subventions offrent une occasion sans égale aux chercheurs en début de carrière de participer et de contribuer aux activités relevant du large éventail de recherches interdisciplinaires du MEOPAR, qui font intervenir de multiples institutions, et de développer et d'élargir par là même leur réseau de collaborateurs et leurs interactions avec les parties intéressées. Le MEOPAR est conscient de la nécessité d'apporter un soutien aux chercheurs en début de carrière (c'est-à-dire qui ont obtenu leur premier poste d'enseignement et de recherche au cours des cinq dernières années), en vue de leur permettre d'exploiter à plein leur potentiel.

Structure

Le programme pour les PDC offre des subventions de recherche individuelles. Le seul chercheur à bénéficier de la subvention est donc le chercheur principal (CP). On

n'acceptera qu'une demande par CP. Il y a **entre 12 et 15 subventions disponibles** dans le cadre de ce programme. Le montant maximum qui peut être accordé dans le cadre de chaque subvention est de **100 000 dollars**. Le MEOPAR apportera son soutien à des projets de recherche qui sont d'une durée de deux ans et qui commencent en avril 2019.

Nous encourageons également les candidats à établir des liens avec des activités et des projets existants du MEOPAR. Cela peut se faire dans le cadre d'une structure officielle de coopération avec un projet de recherche existant du MEOPAR ou en expliquant la pertinence de recherches portant clairement sur un domaine distinct pour un projet de recherche existant du MEOPAR et la possibilité de combiner ces activités de recherche. Vous trouverez les descriptions des projets existants sur notre site Web à l'adresse www.meopar.ca. Nous encourageons les auteurs des propositions à communiquer avec les responsables de recherche thématique du MEOPAR pour discuter des liens éventuels entre leurs champs d'intérêt pour la recherche et les projets en cours du réseau.

Nous encourageons les chercheurs qui ont des questions sur le thème 1 (« Changement environnemental ») à communiquer avec Susan Allen à l'adresse sallen@eoas.ubc.ca ou Brent Else à l'adresse belse@ucalgary.ca.

Nous encourageons les chercheurs qui ont des questions sur le thème 2 (« Activités humaines ») à communiquer avec Jackie Dawson à l'adresse jackie.dawson@uottawa.ca ou Phil Loring à l'adresse phil.loring@usask.ca.

Pour cet appel de propositions, le MEOPAR s'est associé en partenariat avec la structure Ocean Networks Canada (ONC). La contribution financière d'ONC peut s'appliquer à n'importe quelle proposition respectant les critères d'admissibilité de l'organisme.

Admissibilité

Il est recommandé aux candidats qui s'intéressent à l'appel de propositions, mais qui ne sont pas certains de leur admissibilité, de s'adresser à Alexa Reedman à l'adresse alexa.reedman@meopar.ca. Les professeurs auxiliaires et les personnes qui sont ou ont

été antérieurement des chefs de projet ou des responsables d'un volet d'activités du MEOPAR ne sont pas admissibles¹. Les critères d'admissibilité sont les suivants :

1. Le candidat doit respecter les [critères d'admissibilité des trois organismes subventionnaires](#) du Canada. En outre :
 - a) Le candidat doit être titulaire d'un poste d'enseignement et de recherche dans une université canadienne admissible au moment de sa demande ou avoir une offre confirmée. Le candidat doit occuper un tel poste pendant la période couverte par la subvention. Le poste peut relever de l'une des catégories suivantes :
 - poste menant à la permanence;
 - poste à durée déterminée ou contractuel d'au moins trois années au rang de maître de conférences ou à un rang supérieur.
 - b) Le poste du candidat ne doit pas dépendre de l'obtention de la subvention du MEOPAR ou d'autres subventions non encore confirmées.
 - c) Le poste doit permettre au candidat de se livrer à un travail de recherche qui ne se déroule pas sous la direction d'un autre individu et il doit l'autoriser à superviser, seul ou en coopération avec un collègue, les travaux de recherche d'étudiants de premier cycle ou de cycle supérieur ou de boursiers de recherches postdoctorales (par exemple, direction de thèse de doctorat, et non supervision de travaux ordinaires dans le cadre de cours ou en laboratoire).
 - d) Le poste doit être ratifié par la ou les personnes ou la structure responsables de l'approbation des postes ou par une personne déléguée et doit être conforme au règlement administratif de l'université.

¹ Il est possible que les chercheurs du réseau qui n'ont été ni chef de projet ni responsable d'un volet d'activités soient admissibles.

- e) La source du salaire du poste doit être garantie pour au moins trois années continues dans le cadre de la période prévue du contrat.
2. La subvention initiale pour le projet entrera en vigueur en avril 2019. Il faudra que, à cette date, le candidat ait obtenu son premier poste d'enseignement et de recherche **il y a moins de cinq ans** et ait obtenu son doctorat dans une université canadienne **il y a moins de 10 ans**.
3. Les critères d'admissibilité peuvent être ajustés afin de tenir compte des situations où le chercheur a été retardé pour des raisons acceptables dans ses activités de recherche ou a eu une période d'inactivité (maladie, congé parental, etc.). Par exemple, pour un chercheur recevant la subvention à partir d'avril 2019, s'il a pris un congé parental de sept mois au cours des cinq dernières années, il faudra qu'il ait été embauché au plus tôt en août 2013 pour pouvoir être admissible.
4. Pour que les fonds de la subvention du MEOPAR puissent être versés, il faut que le candidat soit entré en fonctions et ait respecté toutes les exigences de son diplôme. Pour les subventions pour les PDC, cela veut dire que ces conditions doivent être respectées au plus tard à la fin mars 2019.

Ressources supplémentaires

Tous les projets relevant du cadre du MEOPAR sont admissibles. Pour certains projets, les organismes Ocean Networks Canada et exactEarth Ltd. disposent de fonds supplémentaires.

Admissibilité pour Ocean Networks Canada

Cet appel de propositions est organisé en partenariat avec Ocean Networks Canada (ONC). Pour que le projet de recherche ait droit à des fonds d'ONC, il faut que la proposition respecte l'un ou l'autre des critères suivants :

- La proposition utilise des sources de données d'ONC (voir définition ci-dessous) pour faire progresser le développement de modèles ou de compétences prédictives qui pourraient faire l'objet d'utilisations concrètes au profit du Canada.

- La proposition débouche sur de nouveaux produits ou sur l'amélioration de produits existants dans le domaine des données (processus, analyse, méthodes de visualisation, format des données) à partir des données d'ONC, produits qui permettront de transmettre des informations complexes ou de mettre en relief des variables clés sur le plan environnemental et qui profiteront à d'autres utilisateurs d'observatoires et parties intéressées. Les sources de données d'ONC comprennent les catégories suivantes :
 - o sources de données associées à l'observatoire VENUS de la mer des Salish;
 - o sources de données associées à l'observatoire en mer NEPTUNE;
 - o observatoires communautaires d'ONC situés sur les côtes de la C.-B., de l'Arctique et de l'Atlantique;
 - o données produites par des tiers et hébergées par ONC par l'intermédiaire du portail de données Oceans 2.0, comme les données des balises dans l'Arctique et dans l'Atlantique.

Nous encourageons les candidats souhaitant s'informer sur les critères d'admissibilité pour les subventions d'ONC à communiquer avec Richard Dewey à l'adresse rdewey@uvic.ca.

Ressources SIA

Le MEOPAR dispose, en partenariat avec exactEarth Ltd. et l'Université Dalhousie, de 10 « licences » disponibles pour les chercheurs du MEOPAR qui souhaitent les utiliser au cours de notre cycle II. Ces licences permettent d'utiliser l'intégralité de l'archive des données SIA satellitaires (de 2011 jusqu'à aujourd'hui) et de bénéficier du soutien technique et analytique de l'administrateur des données. Les licences sont réparties dans le cadre d'un processus de demande, lors duquel on évalue la compatibilité entre les données et l'utilisation proposée et la conformité aux conditions d'utilisation des données.

Nous encourageons les candidats souhaitant s'informer sur l'accès à une licence pour les données SIA à communiquer avec Casey Hilliard à l'adresse casey.hilliard@dal.ca.